

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2013

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2013)		Nombre de prestations Octobre 2012		Montants versés Octobre 2012	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	4 248 263	1 520 031	2 229,4 M\$	713,4 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	25,31 \$		Non disponible		Non disponible	
Supplément de rente de retraite (RRQ)**		19,42 \$		272 432		4,6 M\$
Invalidité	1 212,90 \$	1 212,87 \$	329 790	70 583	277,5 M\$	65,9 M\$
Survivant – moins de 65 ans	556,64 \$	(voir note 1)	234 423	74 893	87,9 M\$	48,4 M\$
Survivant – 65 ans et plus	607,50 \$	607,50 \$	822 164	282 814	251,5 M\$	86,4 M\$
Total – prestations de survivant			1 056 587	357 707	339,4 M\$	134,8 M\$
Enfant de cotisant invalide	228,66 \$	72,60 \$	78 121	7 502	17,6 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	228,66 \$	228,66 \$	62 448	14 648	14,0 M\$	3,3 M\$
Décès (prestation maximale - paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	11 930	3 513	27,0 M\$	8,7 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ			5 787 139	1 973 984	2 904,9 M\$	926,8 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	744 128	233 064	556,7 M\$	157,1 M\$
• survivant/invalidité	1 212,90 \$	Sans objet	14 624	2 530	14,1 M\$	2,8 M\$
Total – prestations combinées			758 752	235 594	570,8 M\$	159,9 M\$

*Toute personne âgée de moins de 70 ans travaillant à l'extérieur du Québec et recevant une prestation de retraite du RPC ou du RRQ peut verser des cotisations au RPC qui seront appliquées à la prestation après-retraite, prestation versée à vie, pleinement indexée, et qui augmentera votre revenu à la retraite. Si vous êtes âgé de 60 à 65 ans et que vous touchez une pension de retraite du RPC ou du RRQ, ces cotisations sont obligatoires. Si vous avez 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans, vous pouvez choisir de cotiser ou non. Si vous êtes admissible, la prestation après-retraite sera versée automatiquement l'année suivante, soit à partir de 2013. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/changementsrpc.

**Si vous travaillez au Québec et que vous recevez une prestation de retraite du RPC ou du RRQ, vous pourriez cotiser au supplément de rente de retraite du RRQ. Si vous êtes admissible, le supplément de rente de retraite du RRQ sera versée automatiquement l'année suivante. Le nombre et les montants versés sont inclus dans la prestation de retraite.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	453,52 \$	759,38 \$	1,212,90 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	176,95 \$	379,69 \$	556,64 \$
RRQ, prestations d'invalidité	453,49 \$	759,38 \$	1,212,87 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	116,14 \$	379,69 \$	495,83 \$
• non invalide, avec enfant	421,07 \$	379,69 \$	800,76 \$
• invalide	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (453,52 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (176,95 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

En vigueur en janvier 2013

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2013

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Janvier à mars 2013			Octobre 2012	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	546,07 \$	Sans objet		5 139 120	2 644,4 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Célibataire	740,44 \$	16 560 \$	4 496 \$	1 013 528	506,7 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	740,44 \$	39 696 \$	8 992 \$	81 855	40,1 M\$
• reçoit une pension de la SV	490,96 \$	21 888 \$	7 456 \$	544 537	172,6 M\$
• reçoit l'Allocation	490,96 \$	39 696 \$ ⁴	7 456 \$	60 041	24,7M\$
Total – SRG⁵				1 699 961	744,2 M\$
Allocation	1 037,03 \$	30 672 \$	7 456 \$	60 038	25,6 M\$
Allocation au survivant	1 161,01 \$	22 320 \$	4 496 \$	27 534	17,1 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁵				87 572	42,7 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/aines.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2013 se situe entre 70 954 \$ et 114 640 \$.

⁴ L'Allocation cesse d'être payée à 30 672 \$ et le SRG cesse d'être payé à 39 696 \$.

⁵ Les chiffres étaient arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2012-2013

SV	SRG	Allocations	Total
30 574 M\$	9 004 M\$	563 M\$	40 141 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2013)	51 100,00 \$	51 100,00 \$
Exemption de base annuelle (2013)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 356,20 \$	(5,1 %) 2 427,60 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 4 712,40 \$	(10,2 %) 4 855,20 \$
Solde du compte (mars 2012)	165 517 M\$	36 452 M\$
Cotisations (2011-2012)	38 250 M\$	11 172 M\$
Nombre de cotisants (2010)	12,7 millions	3,8 millions
Taux d'indexation (janvier 2013)	1,8 %	1,8 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2012–2013

RPC	RRQ
35 814 M\$	11 459 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars

En vigueur en janvier 2013